

# Réaménagement des espaces au Lycée Corneille

## I. Le contexte

L'établissement, à dominante scientifique, accueille 1476 élèves [dont 627 filles et 849 garçons], un internat de garçons et de filles pour les élèves de classes préparatoires et comporte 3 niveaux de formation :

- le secondaire de la 2de à la Terminale qui prépare au diplôme du baccalauréat : 876 élèves
- les classes préparatoires scientifiques qui préparent aux concours d'entrée aux grandes écoles : 554 étudiants
- la section métiers de l'audiovisuel qui prépare au diplôme du BTS [options image, montage post-production, son] : 46 étudiants

Il est à noter que les élèves post bac représentent 41% des effectifs et que leur nombre a une incidence sur les moyens devant être mis en œuvre pour les accueillir.

Le Lycée Pierre Corneille est classé au titre des Monuments historiques. Sa rénovation commencée en 2001 avec le CDI et la salle des professeurs, devrait s'achever en 2018 avec la rénovation du bâtiment scientifique. Les bâtiments du lycée s'étalent sur plusieurs niveaux suivant ainsi la pente raide de la rue du Maulévrier. Le Cdi est doté de deux postes de professeurs documentalistes et d'un AED à mi temps.

## II. Historique

### *A. Organisation de l'espace avant la rénovation*

Le CDI se situe près de la salle actuelle des professeurs. Il a pris place dans l'ancien gymnase haut de 8,40m et long de 40m. Il est composé de :

- Un rez-de-chaussée divisé en :

- **Espace de documentation et de consultation:**

Banque d'accueil – Prêt – équipé de 2 PC pour professeurs documentalistes

Espace consultation fonds documentaire et recherche Internet équipé de 4 PC  
+ 1 imprimante

Espace tables de travail Bibliothèque capacité accueil 40 places

Espace presse [80 abonnements] équipé de 5 fauteuils

Espace orientation [kiosque ONISEP]

- **Salle 1** : 4 PC consultation BCDI et Internet [capacité 19 places] + 1 imprimante + 1 tableau blanc
- **Salle 2** : 3 PC consultation BCDI et Internet [capacité 19 places] + 1 tableau blanc
- **Salle 3** : Salle de formation documentaire équipée de 14 PC consultation BCDI et Internet et d'un vidéoprojecteur [capacité 19 places] + 1 imprimante + 1 tableau blanc
- **Bureau des professeurs documentalistes** : 1 PC
- **Salle archives**
- Un étage divisé en :
  - **Salle 4** : 2 PC consultation BCDI et Internet, d'un vidéoprojecteur et d'un piano pour les cours de musique [capacité 1 classe entière].
  - **Mezzanine** : divisée en 7 espaces de 2-3 élèves séparés par des cloisons devant accueillir les élèves de post bac.

### ***B. Dysfonctionnements en découlant***

- Architecture du CDI : la hauteur du plafond rend sonore tout déplacement et même les échanges à voix basse.
  - Un choix de matériaux inadapté au lieu : l'escalier qui mène à la mezzanine est en bois. Le bruit généré par les allers et venus des élèves (talons pour les filles) et amplifiés par le bois, deviennent impossibles à supporter sur une journée avec une amplitude horaire allant de 8h à 19h
  - Organisation inadaptée des différents espaces :
    - la banque d'accueil tourne le dos à l'entrée des élèves
    - l'espace presse, trop avancé dans l'entrée, crée un entonnoir rendant difficile la circulation des groupes classes
    - l'agencement des rayonnages forme un paravent derrière lequel est installée une partie des tables de travail, l'ensemble étant trop éloigné de la banque d'accueil pour permettre une surveillance aisée
    - les 4 PC de l'espace consultation du fonds documentaire placés en enfilade contre un mur font que cet espace est confondu avec un espace de type "salle informatique"

- L'espace mezzanine ne permet ni la surveillance, ni la gestion du flux des élèves
- Le prêt des documents est rendu difficile du fait de la configuration du CDI, les archives sont à l'opposé de la banque de prêt (distance de 30m)
- Au CDI il n'y a qu'une salle pouvant accueillir une classe entière alors que les professeurs, surtout dans le cadre des TPE, souhaitent venir en classe entière

### **C. Usages du CDI**

#### **a. Les points positifs**

- L'organisation des emplois du temps des professeurs documentalistes est faite de manière à :

Assurer une ouverture en continue [8h- 19h] ce qui permet aux internes de travailler jusqu'au moment du repas du soir

Accueillir d'autres élèves pendant les TPE/ECJS...

- Le projet architectural, parfaitement réussi du point de vue esthétique rend le CDI attractif pour les élèves et les professeurs qui aiment venir y travailler
- L'état des lieux incite à repenser la politique d'accueil et l'aménagement des lieux

#### **b. Les points négatifs**

- Les élèves de CPGE ont pris l'habitude de s'appropriier tous les espaces du CDI. L'établissement est réparti en trois grands bâtiments qui suivent le dénivelé de la rue : Sciences, Corneille et Joyeuse [ces deux derniers séparés par un dénivelé de deux étages]. L'essentiel des cours des CPGE se tient dans les bâtiments des Sciences et de Corneille où se situe le CDI. Les élèves de CPGE ne vont JAMAIS dans le bâtiment Joyeuse, sauf lorsqu'ils sont obligés de contacter un CPE [le bureau des CPE se situe dans le bâtiment Joyeuse]. Pour eux, il est donc tout "naturel", "facile" de se rendre au CDI situé sous leurs salles de cours, et cela même quand il y a de la place dans les salles qui leur sont réservées dans le bâtiment Corneille [ces dernières étant jugées par eux comme trop bruyantes, pas agréables...ou trop éloignées].
- Les élèves du secondaire n'ont plus de place au CDI sauf quand ils viennent encadrés par leur professeur avec leur classe. C'est devenu le CDI des prépas.
- Une répartition inégale de l'accueil des élèves : très chargé l'après-midi, moins le matin
- TPE et ECJS sont sur les mêmes créneaux horaires rendant difficiles à la

fois le partage du matériel informatique, la gestion et le suivi des élèves (dispositifs et/ou hors dispositifs). On comprend dès lors que, pour des raisons de qualité d'accueil, un grand nombre de CDI n'accueillent pas d'autres élèves pendant les TPE ou autres dispositifs, ce qui n'est pas le choix fait à Corneille.

- Manque de temps de concertation avec les collègues pour l'organisation des TPE
- Confusion entre CDI et salle informatique durant les TPE ou l'ECJS entraînant une gêne dans l'accueil des autres élèves.
- Manque de formation des professeurs et des élèves à l'utilisation de BCDI et d'Internet
- Un fonds documentaire pauvre et inadapté (seulement moins de 20% du fonds a moins de 10 ans)
- Des modalités d'accueil qui ne sont pas clairement définies
- La salle 4 située à l'étage, salle audiovisuelle dans le projet initial, équipée de chaises à tablette pour prise notes s'est transformée à l'usage en salle de classe. Tables et chaises de l'espace bibliothèque ont servi à son équipement. Les chaises à tablette de ont été récupérées par la section BTS audiovisuelle.
- Un CDI qui n'a pas réussi à conserver une équipe stable, entraînant ainsi un manque de suivi dans la gestion du fonds et l'élaboration d'un projet documentaire.
- Confusion entre CDI, salle informatique, salle de reprographie, foyer pour les externes, foyer pour les internes...
- Utilisation des salles du CDI pour dispenser des cours de musique, de russe, d'arabe.....
- Absence dans l'établissement d'étude surveillée ce qui amène les professeurs documentalistes à faire de la discipline au CDI en particulier entre 11h30 et 13h30, heures d'affluence.

### **III. Le réaménagement des espaces en 2011**

#### **A. Objectifs**

- Transférer l'accueil élèves, devenu anarchique faute de surveillance, de la mezzanine au rez-de-chaussée
- Rapatrier les espaces "Bureau des professeurs-documentalistes" (impossible à occuper à moins de laisser les élèves seuls de l'autre côté du CDI) et "Salle archives" sur la mezzanine
- Abattre la cloison entre la salle d'archives et le bureau des professeurs

documentalistes pour transformer ces lieux en une même salle équipée d'ordinateurs et d'un vidéoprojecteur)

➤ Réaménager l'espace principal afin d'améliorer l'accueil des publics sans isoler les élèves de toute surveillance:

Installer un bureau d'accueil face à la porte d'entrée

Installer les rayonnages dans le fond du CDI

Réserver le devant pour les tables de travail élèves

➤ Déplacer l'espace presse et le kiosque Onisep pour aérer l'entrée du CDI

➤ Casser l'alignement des PC consultation en les répartissant dans l'espace travail élèves

➤ Réserver la salle de travail vitrée à l'accueil des CPGE

Les travaux d'aménagement avec l'installation du portique antivol ont eu lieu en mai et juin 2011.

### ***B. Usages du CDI***

➤ Le CDI est ouvert de 8h à 18h30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 8h à 12h le mercredi et le samedi. Les élèves l'utilisent surtout comme salle d'étude. Ils exploitent peu les documents sur place sauf dans le cadre des dispositifs. Ils signalent leur présence dans un classeur. Cela nous permet d'établir des statistiques de fréquentation.

➤ Les élèves de CPGE ont une salle qui leur est réservée. De même que l'espace principal du CDI est prioritairement réservé aux élèves du secondaire. Toutefois, selon leurs besoins et lorsque les espaces ne sont pas entièrement occupés, nous assouplissons les règles d'accueil

➤ Les élèves viennent accompagnés par leur professeur dans le cadre des différents dispositifs [TPE-ECJS-AP-LITT&SOC-TIPE]

➤ Les élèves viennent en séance de formation. Ils sont encadrés par un professeur documentaliste

➤ Les élèves viennent pour lire, presse, roman...

➤ Les élèves viennent pour visionner un film [dans l'ancien bureau des professeurs documentalistes réaménagé en salle de travail avec vidéoprojecteur]

➤ Les élèves viennent jouer du piano, dans la salle où ont lieu les cours de musique

➤ Les élèves ne confondent plus salle informatique et CDI, cela depuis que les PC ne sont plus situés en enfilade contre un mur.

#### **Il reste à :**

➤ Compléter l'équipement informatique de la salle de travail 2 en vue

d'optimiser l'usage du CDI dans le cadre des différents dispositifs

- Equiper la salle de travail 1d'un vidéoprojecteur

#### **IV. Conclusion**

Le projet initial d'aménagement du CDI repose sur une vision naïve de l'autonomie supposée des élèves et sur l'idée ambitieuse de créer des lieux ressources calqués sur ceux des Bibliothèques universitaires alors même que les usagers, le nombre de personnel, ses missions et ses conditions de travail ainsi que les budgets sont différents. Le réaménagement du CDI a rapidement influé d'une manière positive sur le comportement des élèves : désormais une ambiance sereine y règne. L'évolution du fonctionnement de ce CDI est donc nette mais pour qu'il remplisse entièrement son rôle pédagogique, une implication de tous est nécessaire. Le Lycée Pierre Corneille pourrait profiter de la création d'un Conseil de Documentation pour mener une réflexion collective sur la mise à disposition des ressources documentaires et leurs accès et faire de ce Conseil un lien entre ses différentes structures œuvrant à la réussite des élèves.